

Orientations

Orientation 4.4 Faire des îles un espace d'excellence en matière d'écoresponsabilité

Les enjeux et les principes énoncés sont communs avec ceux de l'Objectif 4.I de la partie 3 de la Charte « Faire des îles un espace exemplaire d'écoresponsabilité ». Ils visent à trouver collectivement des solutions innovantes aux problématiques de développement durable identifiées sur les îles. La quasi totalité des mesures de cette orientation et de l'objectif 4.I sont communes aux coeurs et à l'aire optimale des îles : selon l'importance et l'intensité des problématiques, elles sont développées dans la partie 3 (coeurs) ou la partie 4 (aire d'adhésion).

Favoriser l'écomobilité terrestre et maritime

Les deux premiers objectifs en matière de déplacements sur Porquerolles sont la réduction du parc automobile et la transition vers des véhicules non polluants. L'atteinte de ces objectifs nécessite une accélération de la substitution de véhicules électriques aux véhicules thermiques (et non leur addition), la mutualisation des déplacements et l'analyse des besoins liés aux activités, afin de proposer des solutions adaptées. La problématique des transports de marchandises doit également être abordée à travers l'optimisation de la chaîne de transport à Porquerolles. Au Levant, l'objectif sera d'une part, d'améliorer les conditions d'accès à l'île et de remplacer les véhicules actuels par des véhicules non polluants ou moins polluants adaptés aux conditions topographiques, et d'autre part, d'adapter les infrastructures portuaires aux impératifs de sécurité et d'une gestion plus rationnelle de l'acheminement des marchandises.

[...]

Améliorer la gestion des déchets

Les objectifs de gestion des déchets sur les îles porteront sur la réduction à la source, l'amélioration du tri des déchets, le développement de la réutilisation et la valorisation des déchets dans le cadre d'une approche circulaire, l'implication et la responsabilisation accrue des producteurs.

[...]

9 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
4.4.2 Améliorer le transport, le déchargement et le stockage des marchandises à destination des îles	<ul style="list-style-type: none">• Participation à la démarche• Appui technique aux porteurs de projets	<ul style="list-style-type: none">• Impulsion de la réflexion• Contribution au diagnostic et au schéma de gestion du frêt	<ul style="list-style-type: none">• TPM, PTP, DGA dans les limites des impératifsdéfense compagnie

Orientations

<p>En matière de fret, la situation actuelle est basée sur une livraison par camions chargés</p> <p>directement par une rampe sur les navires de transport où le plus souvent une commande correspond à un camion. L'objectif de la mesure est de trouver et mettre en oeuvre des</p> <p>solutions pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- diminuer le nombre de rotations de navires de transport et la circulation des véhicules sur les îles et sur le continent ;- éviter des problèmes de stockage sur les ports d'arrivée et de départ ;- limiter les conflits d'usages liés à la coexistence de flux de passagers et de marchandises. <p>Au Levant, la mise à niveau des équipements portuaires est un préalable. Un ou des lieux de stockage adaptés aux types de marchandises sont nécessaires sur le continent.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mise en oeuvre des actions qui relèvent de sa compétence	<p>maritimes, association des commerçants, associations des habitants, CCIV,, CG83, CR PACA, ADEME</p>
--	--	--

Orientations

<p>4.4.3 Coeur et AOA île Accompagner la transition vers un parc de véhicules terrestres et maritimes non polluants (hybrides).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche • Appui technique aux porteurs de projets • Régulation du nombre de véhicules sur les îles • Acquisition de véhicules propres 	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion de la réflexion • Réalisation d'un diagnostic et de propositions • Participation à la régulation du nombre de véhicules sur les îles • Acquisition de véhicules propres 	<ul style="list-style-type: none"> • PTP, DGA, Compagnies maritimes, association des commerçants, associations des habitants, ADEME • CCIV, TPM • CG 83, CR PACA
<p>4.4.4 Réduire significativement la production des déchets à la source et développer le tri et la valorisation des déchets en s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire.</p> <p>Les projets en matière de gestion des déchets portés la commune de Hyères pour la période 2013-2015 devront être étendus aux îles de Port-Cros et du Levant à partir des actions initiées sur Porquerolles pour l'expérimentation du compostage de biodéchets, l'amélioration des filières de traitement des déchets ménagers et assimilés des visiteurs et des acteurs économiques, des déchets verts et des déchets inertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche • Appui technique aux porteurs de projets et à la requalification des sites • Mise à disposition du foncier • Participation à la sensibilisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Commune de Hyères • Coordination des différents partenaires • Recherche de mutualisation sur le Levant • Définition d'un schéma de gestion des déchets toutes filières • Mise en oeuvre des projets y compris requalification • Sensibilisation auprès des usagers • Participation aux réflexions menées par PTP 	<ul style="list-style-type: none"> • Sittomat, syndicat Héliopolis, DGA (hors déchets dangereux), maîtrise d'ouvrage PTP sur les ports, STAP du Var, DREAL, association des commerçants, associations des habitants, ADEME, CMA, CCIV, région, professionnels des déchets
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Orientations

Référence ID de l'article : #5427

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 11:32